



NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Le cadre général

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être annexée au compte administratif.

La présente note répond à cette obligation. Elle sera disponible sur le site internet de la commune.

Le compte administratif est établi en fin d'exercice par la commune.

Il est le bilan financier de la commune qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

Il rapproche les prévisions budgétaires inscrites au budget primitif des réalisations effectives en dépenses et en recettes pour les deux sections.

Il se présente formellement de la même manière que le budget pour permettre la comparaison et présente les résultats comptables de l'exercice.

Il comporte deux grandes sections bien distinctes :

- La section de fonctionnement qui concerne la gestion courante de la commune,
- La section d'investissement qui porte sur des opérations annuelles ou quelquefois pluriannuelles.

Contrairement à un budget, qui doit être équilibré (dépenses = recettes pour chaque section), le compte administratif qui retrace les mouvements effectués, fait ressortir des écarts entre les dépenses et les recettes de chaque section.

Cette comptabilité permet de suivre en permanence la consommation des crédits et de s'assurer du respect des autorisations budgétaires votées. Elle a également pour objectif de retracer l'exécution du budget et de dégager les résultats budgétaires de l'exercice.

Les informations contenues dans le compte administratif sont concordantes avec celles présentées dans le compte de gestion établi par le comptable public.

La commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf dispose de 3 budgets :

- Le budget principal de la commune
- Le budget assainissement
- Le budget Lotissement Fromental

Cette note apporte des informations complémentaires aux élus ainsi qu'aux administrés.

BUDGET PRINCIPAL

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Résultats de fonctionnement pour l'année 2022

Recettes de fonctionnement	428 001.28
Dépenses de fonctionnement	- 375 084.75
Résultat de l'exercice 2022	52 916.53
Excédent reporté 2021	46 339.16
Excédent global de fonctionnement à reporter au BP 2023	99 255.69

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement 2022 se sont élevées à 428 001.28 €.

CHAPITRE	CA 2022
013 - Atténuation de charges	3 601.87 €
70 - Produits des services	16 142.82 €
73 - Impôts et taxes	181 325.81 €
74 - Dotations et participations	136 673.69 €
75 - Autres produits de gestion courante	90 151.54 €
77 - Produits exceptionnels	105.55 €
TOTAL	428 001.28 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté (pour mémoire)	46 339.16 €

Chapitre 013 : Il comprend les remboursements de rémunérations et charges de personnel suite aux arrêts maladie et la mise à disposition de l'agent d'entretien au Syndicat Intercommunal des Eaux de la Vallée du Sornin.

Chapitre 70 : Les principales ressources de ce chapitre sont constituées par les paiements effectués par les familles pour la garderie, les redevances d'occupation du domaine public et le remboursement des frais de personnel pour le budget assainissement (16 142.82€).

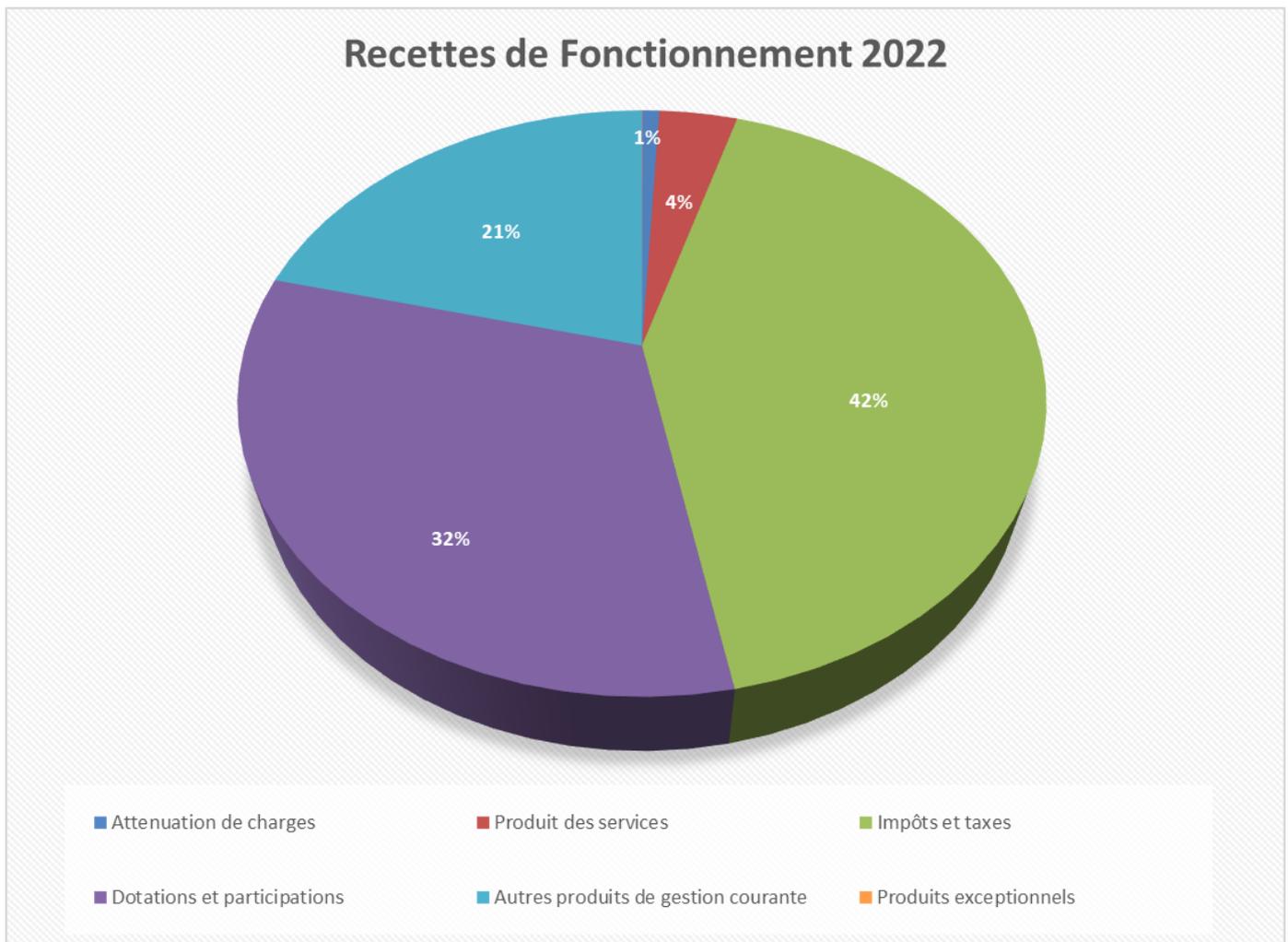
Chapitre 73 : Ce chapitre représente presque 43 % des recettes de fonctionnement. Il concerne plusieurs recettes mais la plus importante reste celle de la fiscalité locale (94 163.00 €).

Les autres recettes de ce chapitre sont l'attribution de compensation versée par la Communauté de Communes (57 515.47 €), le fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales (8 998.00 €) et le fonds Départemental des droits de mutation à titre onéreux (20 649.34 €)

Chapitre 74 : Il concerne les dotations de l'Etat (80 525.90 €), les compensations de l'Etat au titre des diverses exonérations sur les impôts locaux (12 030.00 €), la subvention de la région pour le transport scolaire (970.46 €), la participation des communes dont les enfants sont scolarisés dans notre école (17 254.86 €), la participation de la Communauté de communes pour le fonds de concours, l'entretien des voiries, balades vertes et le contingent d'aide social (25 832.47 €).

Le chapitre 75 concerne l'encaissement des locations des salles, des logements communaux et bureaux divers (85 854.75 €), des fermages (4 296.79 €).

Le chapitre 77 comprend des produits exceptionnels comme divers remboursements (105.55 €).



Récapitulatif des recettes de fonctionnement Comparaison avec l'année 2021

CHAPITRE	INTITULE	CA 2021	CA 2022
002	Résultat de fonctionnement	62 717.68 €	46 339.16 €
013	Atténuation de charges	2 700.11 €	3 601.87 €
042	Opérations d'ordres	3 503.01 €	3 503.01 €
70	Produits des services	13 098.85 €	16 142.82 €
73	Impôts et taxes	166 177.12 €	181 325.81 €
74	Dotations et participations	139 951.95 €	136 673.69 €
75	Autres produits (dont loyers)	87 520.67 €	90 151.54 €
77	Produits exceptionnels	10 022.66 €	105.55 €
TOTAL DES RECETTES		485 692.05 €	474 340.44 €

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 375 084.75 €.

CHAPITRE	CA 2022
011 - Charges à caractère général	127 778.24 €
012 - Charges de personnel	199 186.75 €
014 - Atténuations de produits	752.00 €
65 - Autres charges de gestion courante	36 099.74 €
66 - Charges financières	9 837.87 €
68 - Charges exceptionnelles	467.15 €
023 - Virement section d'investissement	0.00 €
042 - Opérations d'ordre	963.00 €
TOTAL	375 084.75 €

Chapitre 011 : Il s'agit des dépenses à caractère général pour le fonctionnement des structures et des services : eau, électricité, téléphone, chauffage, carburant, fournitures administratives, frais d'affranchissement, les fournitures et travaux d'entretien des bâtiments, les fournitures et travaux d'entretien de la voirie, les impôts et taxes payés par la commune, les primes d'assurance, les fournitures scolaires, etc.

Chapitre 012 : Ce chapitre regroupe toutes les dépenses de personnel (salaires + toutes les charges afférentes).

Chapitre 014 : Il s'agit du fonds de péréquation intercommunal et communal.

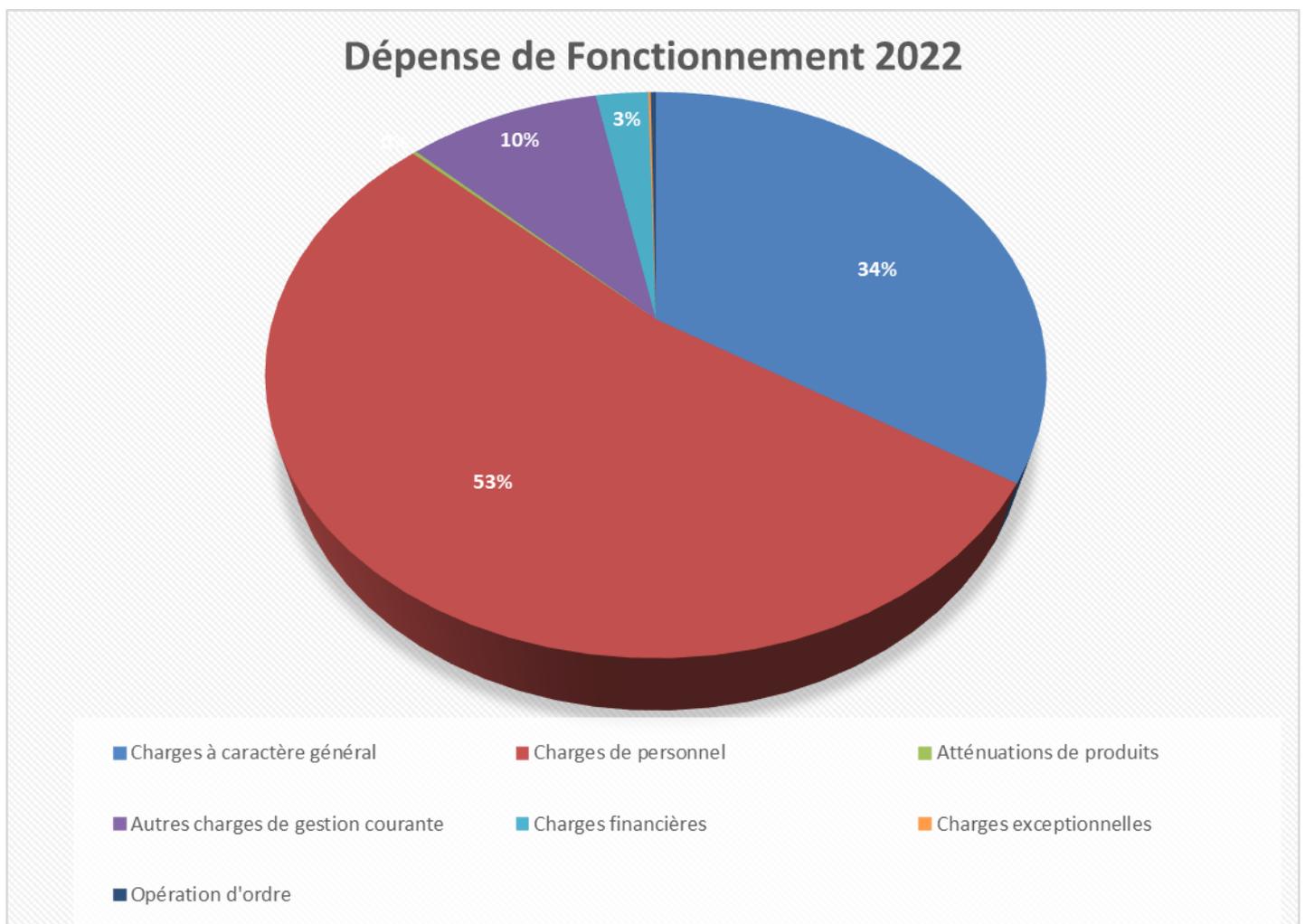
Chapitre 65 : Ce chapitre retrace le versement des indemnités et cotisations des élus pour 25 586.67 € ; les subventions de fonctionnement aux associations pour 3 600.00 € et autres contributions pour 3 305.45 € (contribution au SYDESL et à l'Agence Technique Départementale).

Chapitre 66 : Ce chapitre comprend pour l'essentiel le remboursement des intérêts de la dette.

Chapitre 68 : Ce chapitre comprend les charges exceptionnelles. Il s'agit d'annulation d'impayés de loyers datant de quelques années.

Chapitre 023 : Ce chapitre correspond au virement à la section d'investissement.

Chapitre 042 : Ce chapitre correspond aux opérations d'ordre concernant l'amortissement des travaux sur l'éclairage public.



Récapitulatif des dépenses de fonctionnement
Comparaison avec l'année 2021

CHAPITRE	INTITULE	CA 2021	CA 2022
011	Charge à caractère général	100 205.79€	127 778.24€
012	Charge de personnel	191 531.46€	199 186.75€
014	Atténuation de produits	995.00€	752.00€
65	Autres charges	35 432.57€	36 099.74€
66	Charges financières	11 698.36€	9 837.87€
68	Charges exceptionnelles	365.12€	467.15€
023	Virement section d'investissement	343.25€	0.00€
042	Opération d'ordre	963.00 €	963.00€
TOTAL DES DEPENSES		341 534.55€	375 084.75€

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Résultats d'investissement pour l'année 2022

Recettes d'investissement	223 668.86
Dépenses d'investissement	<u>- 64 180.21</u>
Résultat de l'exercice 2022	+ 159 488.65
Déficit reporté 2021	<u>- 211 603.15</u>
Déficit global d'investissement à reporter au BP 2023	- 52 114.50

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement se sont élevées à 223 668.86€

Elles sont principalement composées de Restes à Réaliser sur les recettes des différentes opérations d'investissement (110 759.32€ de fonds leader pour la Maison des P'tits Loups, 2 235.72€ pour l'équipement numérique à l'école, 3 200.00€ pour l'étude concernant la restauration de la vieille église), de l'amortissement des travaux du SYDESL (963.00€), de la perception de la taxe d'aménagement (3 288.45€), du Fonds de Compensation de la TVA (4 448.82€), de l'affectation des résultats (97 818.34€) et des cautions des logements communaux (955.21€).

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 64 180.21€.

Elles sont principalement composées des opérations d'investissement (acquisition d'une table et de chaises pour les tous petits à la cantine = 532.78€ et acquisition d'un groupe électrogène pour les agents techniques = 404.80€), du remboursement du capital des emprunts (62 777.63€) et des cautions rendues aux locataires sortants (465.00€).

CA 2022 INVESTISSEMENT COMMUNE

DEPENSES INVESTISSEMENT					RECETTES INVESTISSEMENT				
CPTÉ	DESIGNATION	BP 2022	CA 2022	RAR	CPTÉ	DESIGNATION	BP 2022	CA 2022	RAR
001	Invrt reporté	211 603.15 €	- €	- €	021	vrmt section fct	74 537.00 €	- €	- €
21312-040	tx régie bâtiments école	- €	- €	- €	024	produits des cessions	3 000.00 €	- €	- €
21318-040	tx régie bâtiments autres	10 000.00 €	- €	- €	28041582	bât et infrastructures	963.00 €	963.00 €	- €
2151-040	tx régie voirie	10 000.00 €	- €	- €	10226	taxe aménagement	2 500.00 €	3 288.45 €	- €
1641	Emprunts	63 000.00 €	62 777.63 €	- €	10222	FCTVA	4 500.00 €	4 448.82 €	- €
165	Cautions	1 000.00 €	465.00 €	- €	1068	Excédent de fct	97 818.34 €	97 818.34 €	- €
				- €	165	Cautions	1 000.00 €	955.21 €	- €
OPERATION 82 - ACQ MATERIEL					OPERATION 82 - ACQ MATERIEL				
2183	matériel de bureau et info	- €	- €	- €			- €	- €	- €
2184	mobilier	2 500.00 €	532.78 €	- €			- €	- €	- €
2188	autres immo corporelles	- €	404.80 €	- €					
	Sous-Total	2 500.00 €	937.58 €	- €					
OPERATION 87 - CONSTRUCTION GARDERIE					OPERATION 87 - CONSTRUCTION GARDERIE				
2313	Immos en cours constr	- €	- €	- €	1322	fonds européens	110 000.00 €	110 759.32 €	- €
OPERATION 90 - ADRESSAGE					OPERATION 90 - ADRESSAGE				
							- €	- €	- €
2152	installations de voirie	1 274.74 €	- €	- €			- €	- €	- €
							- €	- €	- €
OPERATION 91 - EQUIPEMENT NUMERIQUE ECOLE					OPERATION 91 - EQUIPEMENT NUMERIQUE ECOLE				
					1321	Etat	1 859.55 €	2 235.72 €	- €
2183	Matériel de bureau et inform	- €	- €	- €			- €	- €	- €
OPERATION 93 - RESTAURATION VIEILLE EGLISE					OPERATION 93 - RESTAURATION VIEILLE EGLISE				
2031	Immob incorporelles	- €	- €	- €	1321	Etat	3 200.00 €	3 200.00 €	- €
TOTAL					TOTAL				
		299 377.89 €	64 180.21 €	- €			299 377.89 €	223 668.86 €	- €

Récapitulatif du résultat comptable de l'exercice 2022

INTITULE	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT	TOTAL
RECETTES	428 001.28€	223 668.86€	651 670.14€
DEPENSES	375 084.75€	64 180.21€	439 264.96€
SOLDE D'EXCECUTION	+52 916.53€	+159 488.65€	+212 405.18€

Résultat de clôture

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		46 339.16€	211 603.15€		211 603.15€	46 339.16€
Opération de l'exercice	375 084.75€	428 001.28€	64 180.21€	223 668.86€	439 264.96€	651 670.14€
TOTAUX	375 084.75€	474 340.44€	275 783.36€	223 668.86€	650 868.11€	698 009.30€
Résultats de clôture		99 255.69€	52 114.50€			
Restes à réaliser	0.00€	0.00€	0.00€	0.00€	0.00€	0.00€
TOTAUX CUMULES	375 084.75€	474 340.44€	275 783.36€	223 668.86€	650 868.11€	698 009.30€
RESULTATS DEFINITIFS		99 255.69€	52 114.50€			47 141.19€

BUDGET ASSAINISSEMENT

LA SECTION D'EXPLOITATION

Résultats d'exploitation pour l'année 2022

Recettes d'exploitation	35 538.14
Dépenses d'exploitation	- 30 485.58
Résultat de l'exercice 2022	+5 052.56
Excédent reporté 2021	+4 440.52
Excédent global de fonctionnement à reporter au BP 2023	9 493.08

LES RECETTES D'EXPLOITATION

Les recettes d'exploitation 2022 se sont élevées à 35 538.14 €.



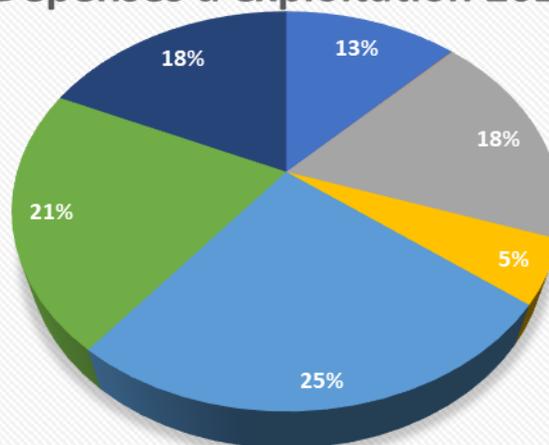
Récapitulatif des recettes d'exploitation Comparaison avec l'année 2021

INTITULE	CA 2021	CA 2022
Redevance d'assainissement collectif	15 651.77€	18 798.79€
Taxes de raccordement au réseau d'assainissement collectif	7 500.00€	10 000.00€
Participation de Châteauneuf	0.00€	4 548.41€
Amortissements des subventions	2 190.94 €	2 190.94€
TOTAL DES RECETTES	25 342.71€	35 538.14€

LES DEPENSES D'EXPLOITATION

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 30 485.58 €.

Dépenses d'exploitation 2022



- Fournitures (eau, électricité, télécom)
- Entretien station d'épuration et réseaux
- Charges financières (emprunt, ICNE, ligne de trésorerie)
- Remboursement du personnel communal
- Frais postaux
- Rémunérations intermédiaires (SATESE, Véolia)
- Dotations aux amortissements

Récapitulatif des dépenses d'exploitation Comparaison avec l'année 2021

INTITULE	CA 2021	CA 2022
Fournitures (eau, électricité, télécom)	3 701.39€	3 770.87€
Frais postaux	0.00€	13.94€
Entretien station d'épuration et réseaux d'assainissement	0.00€	5 452.80€
Rémunérations intermédiaires (SATESE, Véolia)	1 337.63€	1 561.48€
Charges financières (emprunt, ICNE, ligne de trésorerie)	9 651.89€	7 701.49€
Dotations aux amortissements	6 445.02 €	6 445.02 €
Remboursement du personnel communal	5 549.38€	5 539.98€
TOTAL DES RECETTES	26 685.31€	30 485.58€

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

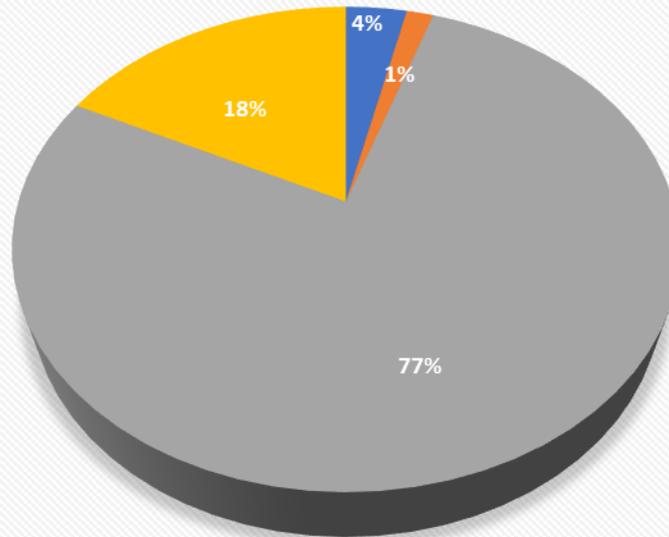
Résultats d'investissement pour l'année 2022

Recettes d'investissement	180 370.01
Dépenses d'investissement	<u>- 61 649.85</u>
Résultat de l'exercice 2022	118 720.16
Déficit reporté 2021	<u>- 62 178.19</u>
Déficit global d'investissement à reporter au BP 2023	+40 166.29

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement se sont élevées à 180 370.01€

Recettes d'investissement 2022

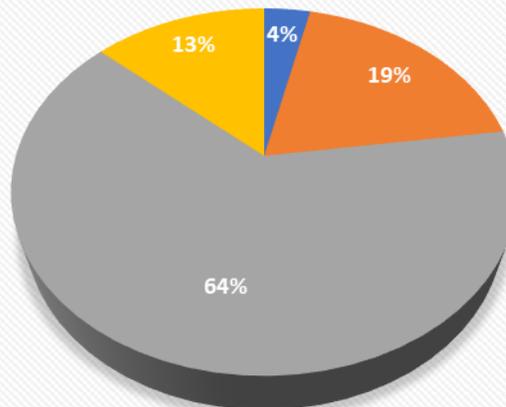


■ Amortissements ■ FCTVA ■ Subventions d'investissements ■ Remboursements de Châteauneuf

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 61 649.85€.

Dépenses d'investissement 2022



■ Amortissement des subventions ■ Emprunts
■ Remboursement des subventions à Châteauneuf ■ Restes à Réaliser sur Travaux d'investissement

Récapitulatif du résultat comptable de l'exercice 2022

INTITULE	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT	TOTAL
RECETTES	35 538.14€	180 370.01€	215 908.15€
DEPENSES	30 485.58€	61 649.85€	92 135.43€
SOLDE D'EXCECUTION	+5 052.56€	+118 720.16€	+ 123 772.72€

Résultat de clôture

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		4 440.52€	62 178.19 €		62 178.19€	4 440.52€
Opération de l'exercice	30 485.58€	35 538.14€	61 649.85€	180 370.01€	92 135.43€	215 908.15€
TOTAUX	30 485.58€	39 978.66€	123 828.04€	180 370.01€	154 313.62€	220 348.67€
Résultats de clôture		9 493.08€	56 541.97€			
Restes à réaliser	0.00€	0.00€	16 375.68€	0.00€€	16 375.68€	0.00€
TOTAUX CUMULES	30 485.58€	39 978.66€	140 203.72€	180 370.01€	170 689.30€	220 348.67€
RESULTATS DEFINITIFS		9 493.08€		40 166.29€		49 659.37€

BUDGET LOTISSEMENT FROMENTALE

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Résultats de fonctionnement pour l'année 2022

Recettes de fonctionnement	21 299.00
Dépenses de fonctionnement	<u>- 21 299.00</u>
Résultat de l'exercice 2022	0.00
Excédent reporté 2021	<u>42 487.48</u>
Excédent global de fonctionnement à reporter au BP 2023	42 487.48

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 21 299.00 €.

Récapitulatif des recettes de fonctionnement Comparaison avec l'année 2021

INTITULE	CA 2021	CA 2022
Variation en cours de production de biens	21 299.00€	21 299.00€
TOTAL DES RECETTES	21 299.00€	21 299.00€

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 21 299.00 €.

Récapitulatif des dépenses de fonctionnement Comparaison avec l'année 2021

INTITULE	CA 2021	CA 2022
Variation en cours de productions de biens	21 299.00€	21 299.00€
TOTAL DES RECETTES	21 299.00€	21 299.00€

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Résultats d'investissement pour l'année 2022

Recettes d'investissement	21 299.00
Dépenses d'investissement	<u>- 21 299.00</u>
Résultat de l'exercice 2022	0.00
Déficit reporté 2021	<u>- 21 299.00</u>
Déficit global d'investissement à reporter au BP 2023	-21 299.00

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement se sont élevées à 21 299.00 €.

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 21 299.00€.

Aucune opération n'a été réalisée sur le compte administratif lotissement fromentale 2022 mise à part la reprise et la constatation de stocks.

Récapitulatif du résultat comptable de l'exercice 2021

INTITULE	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT	TOTAL
RECETTES	21 299.00€	21 299.00€	42 598.00€
DEPENSES	21 299.00€	21 299.00€	42 598.00€
SOLDE D'EXCECUTION	0.00€	0.00€	0.00€

Résultat de clôture

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		42 487.48€	21 299.00€		21 299.00€	42 487.48€
Opération de l'exercice	21 299.00€	21 299.00€	21 299.00€	21 299.00€	42 598.00€	42 598.00€
TOTAUX	21 299.00€	21 299.00€	21 299.00€	21 299.00€	42 598.00€	42 598.00€
Résultats de clôture		42 487.48€	21 299.00€			
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	21 299.00€	63 786.48€	42 598.00€	21 299.00€	63 897.00€	85 085.48€
RESULTATS DEFINITIFS		42 487.48€	21 299.00€			21 161.48€